

Document électronique
certifié authentique

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF
Direction Commerciale RégionalePar courrier
Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3Par internet
e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprisesPar téléphone
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 73 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence
Dépannage électricité Enedis :

09 72 67 50 82 (service gratuit + prix d'appel)

Facture du 08/06/2025
n° 10228283418

Electricité

Montant Hors TVA 323,85 €
Montant TVA (payée sur les débits) 62,18 €

Facture TTC

386,03 €

Montant total à payer (TTC)

386,03 €

à régler avant le 23/06/2025

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 13,15 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 08/07/2025 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 07/07/2025

Simplifiez-vous la vie, choisissez le prélèvement automatique

Vérifiez les conditions d'éligibilité aux tarifs réglementés de vente d'électricité au recto de la facture.

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : 2142664422
Compte commercial : 2020008495951Informations du Gestionnaire de Facture
SIREN : 941102477

Votre contrat

Offre électricité : Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option Base 6kVA

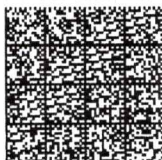
Nom du client

BP MOP'S SERVICES

Lieu de consommation

Référence acheminement : 50009912158155
20 CHEMIN DE CAVALE
82170 GRISOLLES

Paiement par chèque : merci de joindre votre TIP SEPA non daté et non signé à votre chèque.

ICS : FR47EDF001007
RUM : TIP519221426644222144577301400806MOP'S SERVICES
BP MOP'S SERVICES
9 CHEMIN DE CAVALE
BATIMENT C
82170 GRISOLLESTIPSEPA
ESTMontant en euros
386,03IBAN :
JOIGNEZ UN RIB MERCI

DATE

SIGNATURE

Identification
règlement

922142664422214457730140

EDF
ENTREPRISES
87018 LIMOGES Cedex 01

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez EDF à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de EDF. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

102282834180

001583080636 92922142664422214457730140938151

38603